## VILLE DE ROYAN



<u>N.REF</u> : JJG/CB DC N\* 09.179

## **DECISION**

Concernant la fixation des tarifs de la Piscine de Foncillon de ROYAN =°=°=°=°=

Le Député-Maire de la Ville de ROYAN,

- . Vu la délibération du Conseil Municipal du 27 Mars 2009, intervenue pour l'application des articles L 2122.22 et L 2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs aux modalités de délégation de pouvoirs du Conseil Municipal au profit du Maire, rendue exécutoire le 1er Avril 2009 compte-tenu de l'accomplissement des formalités légales,
- . Vu l'arrêté ASG N°09.0283 en date du 1er Avril 2009 rendu exécutoire le 02 Avril 2009, compte tenu de l'accomplissement des formalités légales.
- . Vu la décision en date du 04 Juin 2008 (DC N°08/164) fixant les tarifs de la Piscine de Foncillon et déposée à la Sous-Préfecture de ROCHEFORT le 06 Juin 2008,
- . Vu la décision en date du 11 Juin 2008 (DC N°08/198) fixant les tarifs de la Piscine de Foncillon de ROYAN, Additif N°1 et déposée à la Sous-Préfecture de ROCHEFORT le 11 Juillet 2009,

## DECIDE

- De fixer à compter du 20 Juin 2009 les tarifs d'entrée à la Piscine de Foncillon, comme suit :

I - ENTREESEPTEMBREAOUT○ Entrée journalière $4,70 \in$ 8,80- Adulte $2,35 \in$ 4,40○ Entrée journalière (après 17 H) $4,40 \in$ 4,40- Adulte $4,40 \in$ 2,20
○ Entrée journalière       4,70 €       8,80 €         - Adulte       2,35 €       4,40 €         ○ Entrée journalière (après 17 H)       - Adulte       4,40 €
○ Entrée journalière       4,70 €       8,80 €         - Adulte       2,35 €       4,40 €         ○ Entrée journalière (après 17 H)       - Adulte       4,40 €
- Adulte - Enfant  0 <u>Entrée journalière</u> (après 17 H) - Adulte  4,70 € 2,35 € 4,40 € 4,40 €
o <u>Entrée journalière</u> (après 17 H) - Adulte 4,40
- Adulte 4,40
- Adulte 4,40
- Enfant 2,20
o Abonnement 7 Jours
- Adulte 24,90 € 45,90
- Enfant $21,35 \in [21,35]$
o <u>Abonnement 1 Mois</u>
- Adulte 78,50 € 143,80
- Enfant 39,25 € 71,90 €
<ul> <li>Abonnement Juillet &amp; Août</li> <li>Adulte</li> </ul>
- Addite 209,104
- Emant 104,55
o <u>Forfait Saison</u> (période d'ouverture)
- Adulte 310,00
- Enfant 155,00
o <u>Carte entrée prépayée</u>
(entrée piscine + lit piscine)
- Adulte 7,00
- Enfant 3,50

	JUIN A SEPTEMBRE
II − LECONS DE NATATION  ○ La Leçon  ○ Les 6 Leçons − Forfait  Ce tarif donne droit à une heure de piscine. Au-delà de cette heure, le prix d'une entrée journalière devra être acquitté.	13,50 € 66,00 €
III – LOCATIONS DE MATERIEL  o Lit Piscine Remise de 30% sur les locations de matériels pour les titulaires d'abonnement au mois	2,35 €
IV – LOCATIONS DE CABANAS  (2 Entrées + 2 Lits)  O A la journée pour 2 personnes O A la semaine pour 2 personnes O Au mois pour 2 personnes O Juillet & Août pour 2 personnes O A la saison pour 2 personnes	42,80 € $208,00 €$ $573,00 €$ $933,00 €$ $1 089,00 €$
V – ENTREE JOURNALIERE  Adhérents à :  L'Amicale du personnel communal de la Ville de ROYAN et leurs enfants  L'Amicale du personnel de la Communauté d'Agglomération ROYAN ATLANTIQUE et leurs enfants	2,05 €
VI – GYMNASTIQUE AQUATIQUE	
o La séance	6,40 €

- D'encaisser la recette correspondante au compte 70632 – Fonction 4144 du Budget Communal.

Certifié exécutoire Compte tenu de l'accomplissement des formalités légales le 18 juin 2009 Fait à ROYAN, le 18 juin 2009 Pour le Député-Maire, Le Premier Adjoint, Henri LE GUEUT